

Étueffont

Rachat de deux étangs rue d'Éloie : la com'com répond à ses opposants

Le rachat par la communauté de communes des Vosges du Sud (CCVS) de deux étangs rue d'Éloie afin de les effacer pour reconstituer des habitats humides, en compensation de l'extension annoncée de la zone de la Brasserie à Lachapelle-sous-Rougemont, suscite de vives réactions d'un collectif d'opposants. La collectivité leur répond.

Le rachat de deux étangs privés rue d'Éloie à Étueffont par la communauté de communes des Vosges du Sud (CCVS) fait des vagues depuis quelques semaines. La collectivité, qui souhaite développer la zone d'aménagement concerté (Zac) de la Brasserie, à Lachapelle-sous-Rougemont, et ainsi urbaniser une zone humide de plus de 8 hectares, doit trouver un site en compensation pour reconstituer des habitats humides. Le choix s'est porté sur ces deux étangs privés, représentant quasiment la même superficie (0,17 ha de plus).

« Un courrier rempli de contrevérités et d'inepties »

En réaction à ce projet, un collectif d'opposants s'est créé. Et une réunion publique a été organisée à son initiative il y a deux semaines (nos éditions du 12 et du 16 septembre). À l'initiative de ce mouvement de contestation, Gérard Guyon, maire honoraire d'Étueffont, a adressé il y a quelques jours au président de la CCVS, Jean-Luc Anderhueber, un courrier présentant les revendications du collectif.

« Un courrier rempli de contrevérités et d'inepties », remarque le président de la collectivité. Il y est notamment

question d'« absences d'études sérieuses préalables ». « On s'appuie sur des cabinets d'études, les services de l'État, on a les feux verts. Notre projet est même salué. On est dans notre bon droit, on ne fait rien contre la nature », répond le président. Le courrier mentionne aussi « le transport de centaines voire de milliers de terres nécessaires à la réalisation de cette zone humide ».

La position de la municipalité taffionne

« On n'a jamais dit qu'il allait y avoir un remblaiement des étangs. Au contraire, on va le vider, sécuriser le secteur, la route, la digue mitée par les ragondins », réagit M. Anderhueber.

Alain Fessler, maire d'Étueffont



Les deux étangs concernés par le projet, rue d'Éloie, à la sortie de la commune. Photo communauté de communes des Vosges du Sud

font et vice-président de la CCVS en charge de la culture, comprend « qu'il y ait une cer-

taine nostalgie de ces étangs pour les gens de la commune ». « Mais comme je l'ai ex-

pliqué lors de la réunion publique du collectif, la commune n'avait pas les moyens financiers de supporter un tel projet, en termes d'acquisition, de mise aux normes et d'entretien [...] À l'unanimité, le conseil municipal a abondé dans ce sens-là et a décidé de ne pas acquérir les étangs. »

Afin d'expliquer plus en détail aux Taffions ce projet, la CCVS a prévu d'organiser une réunion publique en octobre dans la commune. « On expliquera clairement ce que l'on va faire », annonce Jean-Luc Anderhueber avant d'ajouter : « Pas avec des pseudo-scientifiques, mais avec un bureau d'études, la direction départementale des Territoires (DDT), etc. Ce sera le moment pour les habitants de venir. »

● Hugo Couillard

Les opposants proposent un autre site

Lors d'un conseil municipal en juin à Étueffont, les élus – et par conséquent la population – ont été informés de ce projet par Christian Canal, vice-président de la communauté de communes en charge de l'environnement. La question était alors de savoir si la commune souhaitait préempter.

La réponse étant négative, la « com'com » a avancé dans ses tractations avec les deux propriétaires privés. L'un des étangs a été racheté récemment, la procédure est en cours pour le second.

Depuis le début du mois, les opposants au projet font entendre leur voix. Un collectif de défense des étangs d'Étueffont s'est monté, porté notamment par Gérard Guyon, maire honoraire. « Les anciens de la commune sont attachés à ce chapelet

d'étangs, le long de la route d'Éloie. Ils faisaient partie de la vie du village. C'est ici que les gamins ont appris à nager. Les familles venaient y faire des promenades en barque, pêcher, on y dansait. Les aînés avaient des sanglots quand ils ont appris le projet de les effacer. »

Car c'est bien le cœur du problème : assécher les plans d'eau pour rétablir leur lit originel et recréer une nouvelle biodiversité. « Sauf qu'elle va dénaturer le site ! » insistent les opposants. « La population n'accepte pas. Il y avait 82 personnes à la réunion publique de mi-septembre. Et nous avons remis au préfet, il y a une semaine, une pétition de 570 signatures, essentiellement des gens de la commune. Ça représente un tiers d'Étueffont. »

Autour de l'ancien maire, Pascal Doebelin, président de la société de pêche, Claude Georget, ancien 1^{er} adjoint, et Bernard Heidet, géographe et historien, assurent « ne pas vouloir s'opposer au développement économique envisagé par la CCVS ». Ils proposent un autre site qui, selon eux, serait plus propice. « Il s'agit d'un étang privé de 11 hectares, "le gros étang", près du chemin de la Flaconnure, à Saint-Germain-le-Châtelet. À lui seul, il couvre la superficie de la zone de compensation nécessaire. Nous avons contacté le propriétaire, qui est vendeur. »

Pour le collectif, cette solution de rechange a l'avantage « d'être éloignée des routes et des habitations et d'éviter des nuisances pour les riverains. Par ailleurs, les travaux de terrassement pour restaurer



Bernard Heidet, Pascal Doebelin, Gérard Guyon et Claude Georget proposent d'opter pour un autre étang, à Saint-Germain-le-Châtelet. Photo I. Petitlaurent

le lit originel seraient moins importants. »

Interrogé à chaud au sujet de cette alternative, Jean-Luc Anderhueber, président de la CCVS et aussi maire de Saint-Germain-le-Châtelet, n'a pas souhaité réagir.

● Isabelle Petitlaurent